



COMPTE-RENDU :

L'inquiétude et la colère contre la réforme des retraites et le coût de la vie (entre autres) à Saint-Pierre et Miquelon a rassemblé sous les bannières de l'intersyndicale CGT-CFDT-FO ce jeudi 24 juin 2010 plus de 800 personnes (soit environ 25 % de la population active de l'Archipel !).

Grâce à cette mobilisation exceptionnelle, nous avons pu obtenir du représentant de l'Etat les réponses suivantes qui auront, à court et moyen terme, un impact sur la vie dans l'Archipel :

-au niveau des mesures gouvernementales sur les retraites : l'ampleur du refus de la réforme exprimé par la population sera relayé ce jour aux Ministères par le Préfet de l'Archipel ;

-sur la revalorisation des retraites des ressortissants de la CPS et de l'ENIM : elle devrait avoir lieu avant la fin de l'été (au plus tard au 31 octobre). Cette revalorisation devrait avoir une rétroactivité au 1^{er} avril 2010. Aucun pourcentage n'a été annoncé...

-sur la prise en compte des 25 meilleures années pour le calcul de la retraite des salariés du privé : le représentant de l'Etat a indiqué qu'à partir de 2011, les retraites du privé seront calculées sur les 25 meilleures années comme en métropole. Par rapport au système actuel, l'accroissement des retraites sera de l'ordre de 10 %.

-sur la transparence des prix : allons-nous enfin avoir des réponses ? La mise en place du Groupement Inter Régional Concurrence depuis avril 2010 sur l'Archipel (formé des services des douanes, du trésor public, du service de la concurrence et des services fiscaux) doit nous permettre d'avoir une vision éclairée et objective sur la formation des prix à Saint-Pierre et Miquelon.

Le Préfet s'est engagé à réunir l'observatoire des prix avant le 14 juillet 2010. Nous vous tiendrons informés en temps réel des travaux de cette réunion.

De plus, une étude a été menée par le responsable de l'autorité de la concurrence début 2010 sur les situations de monopole sur l'Archipel. Son rapport devra être rendu public à l'automne.

-sur le dialogue social : le Préfet est à l'initiative de « rencontres de dialogue social » en septembre. Son objectif est de développer de véritables négociations dans les entreprises. Enfin, l'ensemble des conventions collectives sera renégocié à partir de la mi-août.

Le gouvernement doit entendre les revendications syndicales, les aspirations à plus de justice sociale. A l'évidence, c'est un conflit de plus grande ampleur qui se dessine si le gouvernement persiste dans ses intentions

**Les engagements devront être tenus...
Nous y veillerons et vous tiendrons informés
régulièrement !!!!**